

02 avr 2004 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 2 avril 2004

Relogement de l'institut scientifique de la Santé publique

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autoriséce dernier à charger la Régie des Bâtiments de la location, pour les besoins de l'Institut scientifique de la Santé publique (ISP), d'un bâtiment situé avenue de la Couronne, 153, à Ixelles.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autoriséce dernier à charger la Régie des Bâtiments de la location, pour les besoins de l'Institut scientifique de la Santé publique (ISP), d'un bâtiment situé avenue de la Couronne, 153, à Ixelles.

L'ISP est actuellement installé rue Juliette Wytsman, où il est confronté à un manque cruel de laboratoires et de bureaux.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>